Réunion régulière du Conseil d'établissement
Mercredi 15 mars 2023 à 18 h 30
Au salon du personnel
ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Vérification du quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption et suivi au procès-verbal de la réunion régulière du 11 janvier 2023
5. Parole au public
6. Points à adopter

   Aucun point à adopter.
7. Points à approuver
   - 7.1 Temps alloué à chaque matière (dépôt séance tenante)
   - 7.2 Photos scolaires 2023-2024 (choix de fond)
8. Points de consultation
   - 8.1 Critères de sélection de la direction de l'école (dépôt séance tenante)
9. Points d'information
   - 9.1 La Présidence
   - 9.2 La direction
     - 9.2.1 Journée pédagogique flottante au calendrier scolaire 2022-2023
   - 9.3 Représentant du comité de parents
   - 9.4 Représentants des enseignants
   - 9.5 Représentant du Service de garde
   - 9.6 Représentant du personnel de soutien
   - 9.7 Représentant du personnel professionnel
10. Correspondance
11. Varia
    - 11.1 La relève pour les membres du CÉ
    - 11.2 Répartition des élèves 2023-2024 (suivi)
12. Levée de la réunion